



République Islamique de Mauritanie
Justice
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Wilaya de Nouakchott Ouest
Moughataa de Teveragh-Zeina
Commune de Teveragh-Zeina

Honneur – Fraternité –

Nouakchott, le 17/07/2020

Avis d'Appel d'Offres National Simplifié

La Commission Interne des Achats Communaux de la Commune (CIAC), de Teveragh Zeina lance le présent Appel d'Offres National Simplifié, en vue de la réalisation **des travaux de fourniture et installation de 40 palmiers 2ml de tige avec entretien et maintenance sur 12 mois après implantation**, tels que spécifiés et quantifiés dans le cadre de Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième partie (pièce n° 3), du dossier.

1. Les entrepreneurs intéressés sont priés de présenter leurs offres technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les pièces demandées dans le dossier d'AONS, et de la déposer sous plis fermé au siège de la Commune, au plus tard le **27/07/2020 à 12H**).
2. Les dossier peuvent retirés au secrétariat CIAC de la commune de tevragh-zeina : fatoudiagne13@yahoo.fr, tel : 45251554 de 9h à 15H 00 à la Mairie de Teveragh-Zeina.
3. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Président de la Commission Interne des Achats Communaux de la Commune de Teveragh-Zeina Offre relative aux travaux **de fourniture et installation de 40 palmiers 2ml de tige avec entretien et maintenance sur 12 mois après implantation**, à n'ouvrir qu'en séance de la Commission».
4. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission **27/07/2020 à 12H**). Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
5. Les candidats sont invités à une visite des lieux ouverte du 21/07/2020 au 25/07/2020 de 9h à 15H 00 à la Mairie de Teveragh-Zeina.
6. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
 - a. Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
 - b. Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de travaux similaires,
 - c. Qualification du personnel clé et planning d'exécution,
 - d. Montant corrigé de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugé satisfaisante.
7. La Commission,
 - a. attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier de consultation, et moins disante par rapport aux autres concurrents.
 - b. n'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

Le président de la CIAC

